

## Ecole: Pap Ndiaye annonce jeudi des mesures pour renforcer la mixité sociale et scolaire

( ), (AFP) -

Le ministre de l'Education Pap Ndiaye annonce jeudi des mesures pour renforcer la mixité sociale et scolaire à l'école, un arsenal attendu depuis des mois et qui concernera à ce stade uniquement l'enseignement public.

Pap Ndiaye a déjà évoqué plusieurs leviers qu'il compte mobiliser pour favoriser la mixité scolaire et sociale à l'école: la création de "sections d'excellence", comme les sections internationales, dans des territoires défavorisés, la création de binômes de collèges "proches géographiquement mais très contrastés socialement", ou encore la participation de l'enseignement privé sous contrat (essentiellement catholique) à cet effort.

Le protocole avec l'enseignement catholique, qui vise à augmenter la proportion de boursiers dans ses établissements, financés à 75% par l'Etat, devrait être signé quelques jours plus tard.

Jeudi matin, le ministre réunit les recteurs et les directeurs académiques des services de l'Éducation nationale (Dasen) à qui il va "assigner des objectifs pour améliorer la mixité dès la rentrée 2023", souligne-t-on au ministère.

Pap Ndiaye a érigé le sujet de la mixité scolaire et sociale, peu évoqué par son prédécesseur Jean-Michel Blanquer, comme une priorité de son action. Des annonces sont attendues sur ce sujet depuis novembre. Elles ont été repoussées à plusieurs reprises, notamment en raison de la contestation sociale sur la réforme des retraites.

Les enquêtes PISA de l'OCDE, menées tous les trois ans, montrent que la France est l'un des pays où l'origine sociale des élèves pèse le plus sur leur réussite scolaire.

Plusieurs initiatives ont déjà été menées pour améliorer la mixité sociale et scolaire à l'école, notamment en 2016 sous l'impulsion de la ministre de l'Education socialiste Najat Vallaud-Belkacem: une vingtaine d'expérimentations avaient alors été lancées, impliquant des collèges publics en partenariat avec les collectivités locales.

C'est le cas à Toulouse ou à Paris, où trois secteurs bi-collèges ont été créés, en fusionnant la sectorisation d'établissements à la sociologie contrastée, dans les 18ème et 19ème arrondissements. Toujours dans la capitale, une réforme de la procédure d'affectation pour les lycées (Afflernet) a été lancée en 2021 pour améliorer la mixité.

Le ministère de l'Education avait été contraint mi-octobre par une décision de justice de publier les Indices de position sociale (IPS) des collèges et écoles élémentaires, des indicateurs mesurant la situation sociale des élèves. Il avait ensuite diffusé ceux des lycées en janvier. Ces indices avaient montré de forts écarts entre établissements publics d'une part, et entre établissements publics et privés d'autre part.

Afp le 11 mai 23 à 04 00.

